

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1918)**

Heft 18

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les fluctuations de prix sont malheureusement trop continues pour qu'il soit possible d'établir maintenant un tableau comparatif des prix des différentes catégories de travaux du bâtiment avec ceux d'avant la guerre. Il serait suggestif!

En conclusion, le propriétaire voit s'augmenter d'une manière générale toutes les charges lui incombant. Celles qui lui sont imposées du fait des réparations courantes ont déjà doublé à peu de chose près.

En plus, le propriétaire doit subir, au même titre que tous les citoyens, les conséquences du renchérissement général de la vie.

Sa situation est donc très désavantageuse et ne peut qu'empirer. Il faut donc trouver un remède et le seul qui s'offre consiste à hausser le prix des loyers.

Les architectes ne sauraient rester indifférents en présence de cette situation qui a sa répercussion directe sur toute l'industrie du bâtiment. Cette industrie souffre déjà suffisamment des conséquences de la guerre. Il ne s'agit pas de venir entraver encore, par des mesures restrictives atteignant les propriétaires dans le libre usage de leurs droits, toute suite ou toute reprise des affaires immobilières.

Société suisse des Ingénieurs et Architectes.

47^{me} Assemblée Générale,

du 21 au 22 septembre 1918 à Berne.

Messieurs et chers collègues,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la 47^{me} Assemblée générale et vous prions de nous annoncer votre participation jusqu'au 10 septembre au plus tard.

Veillez agréer, Messieurs et chers collègues, les salutations les plus cordiales

du Comité central de S. I. A.

et de la Section de Berne de S. I. A.

Berne, le 26 août 1918.

Messieurs et chers collègues,

Sur l'initiative du C. C. la section de Berne a décidé de recevoir les membres de la S. I. A. pour la 47^{me} Assemblée générale. Par la présente nous nous faisons un plaisir de vous inviter cordialement à prendre part à cette réunion.

Trois ans se sont écoulés depuis la dernière Assemblée générale à Lucerne. Vu les objets nombreux à traiter il n'a pas paru admissible de renvoyer encore davantage la prochaine assemblée, malgré les temps difficiles que nous traversons. La réunion de cette année doit avoir un caractère purement administratif. La possibilité d'une discussion de nos intérêts communs et d'un échange de vues entre collègues nous paraît être un attrait suffisant pour que nous puissions compter sur une participation nombreuse de toutes les régions de notre chère patrie.

L'après-midi du samedi est consacrée au travail des délégués; un repas familial réunira le soir ces Messieurs, ainsi que les collègues qui auront déjà rallié la ville fédérale. En égard aux sociétaires qui arriveront encore le dimanche matin à Berne, la séance plénière a été fixée aux dernières heures de la matinée. Une collation offerte par la section de Berne réunira auparavant les membres de la Société à la gare principale, où nous comptons qu'aucun ne fera défaut. La séance aura lieu dans la salle du Grand Conseil de notre bel et antique Hôtel de Ville et après la liquidation des affai-

res courantes, quelques conférenciers autorisés feront des communications sur les progrès techniques les plus récents et soulèveront des questions qui, nous l'espérons, présenteront un intérêt durable pour tous les participants. Vu le peu de temps à disposition ces questions ne pourront pas être mises en discussion pendant la séance; elles devront être plutôt l'occasion d'entretiens au cours du dîner en commun qui aura lieu après l'assemblée à Muri, dans cet hôtel de l'« Etoile » connu de bien loin à la ronde. Des spécialités culinaires bernoises contribueront à entretenir nos hôtes dans une atmosphère de gaieté aussi longtemps que les horaires « de guerre » le permettront à ceux qui viendront des confins du pays.

Le fait que notre Assemblée générale coïncidera avec la session d'automne des Chambres fédérales devra être une raison de plus pour l'un ou l'autre de nos collègues d'y assister, puisqu'ils auront ainsi l'occasion de s'entretenir, soit avant, soit après l'assemblée, avec les députés de leur connaissance, ce qui ne se présente guère avec les conditions actuelles de nos communications. A ce sujet nous nous permettons de formuler le désir que ceux des sociétaires qui ont l'intention de rester à Berne jusqu'au lundi veuillent bien l'indiquer d'une manière précise sur leur carte d'adhésion.

Un petit souvenir de la Ville de Berne, que notre section offrira à chaque participant, nous paraît devoir aussi contribuer à amener un grand nombre de nos membres dans la ville fédérale et nous nous en réjouissons par avance.

Recevez, Messieurs et chers collègues, nos cordiales salutations.

La Section de Berne S. I. A.

Programme de la 47^{me} Assemblée générale de la S. I. A. les 21 et 22 septembre 1918, à Berne.

Samedi, 21 septembre.

Dès 2 heures soir: Réception des participants et des délégués au foyer, 1^{er} étage de la *Maison bourgeoise* (Neuengasse). Distribution des cartes de participant et des insignes.

2 h. 1/2 soir: *Assemblée des délégués* dans la Salle bourgeoise. Après l'assemblée visite éventuelle des curiosités techniques de la ville de Berne, sous la conduite de collègues compétents. Promenades dans les environs immédiats de la ville.

7 h. 1/2 soir: Repas en commun à la *Maison bourgeoise*. (Pain 50 gr., graisse 7 1/2 gr.)

Dimanche, 22 septembre.

8 h. 1/2 matin: Réception des nouveaux arrivants, distribution des cartes de participant, etc.

9 h. matin: Visite des anciens et nouveaux monuments et ponts de Berne. Exposition des plans relatifs aux conférences dont il est question ci-dessous et des travaux du II^e concours de la fondation Geiser, dans l'antichambre de la salle du Grand Conseil (Rathaus).

10 h. matin: Collation offerte par la section de Berne de S. I. A. à la gare principale, salle de réception à côté du buffet de III^e classe. (Pain jusqu'à 100 gr.)

10 h. 3/4 précises: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE dans la salle du *Grand Conseil* à l'*Hôtel de Ville* (Rathausgasse). Après la liquidation des affaires de la société il sera fait de courtes conférences sur les derniers progrès importants, réalisés dans divers domaines de la technique.

4 h. 09 soir: Départ par train spécial du chemin de fer Berne-Worb, station Helvetiaplatz-Kirchenfeld, pour Muri.

4 h. 1/2 soir: Dîner en commun à l'« Etoile », à Muri (pain 50 gr., graisse 7 1/2 gr.). Retour facultatif à Berne des invités du dehors suivant les exigences de l'horaire ou d'autres

besoins. Les participants sont priés de rester le plus longtemps possible et de profiter largement des agréments que leur offrira le bon pays bernois.

Ordre du jour de l'Assemblée générale.

1. Procès-verbal de la 46^e Assemblée générale du 27 août 1915, à Lucerne. (*B. T.*, 1915, p. 261.)
2. Rapport sur l'activité de la société.
3. Rapport sur le II^e concours de la Fondation Geiser.
4. Propositions de l'Assemblée des délégués.
5. Divers.
6. Communications techniques.

Communications au sujet des cartes de participant.

Il sera délivré deux sortes de cartes de participant : des cartes de deux jours, à fr. 17, pour le samedi et le dimanche ; des cartes d'un jour, à fr. 12, pour le dimanche seulement.

Sont contenus dans le prix des cartes :

les repas en commun, y compris le vin de table ;
le parcours gratuit pendant les deux jours sur toutes les lignes des Tramways de la ville, et l'utilisation du train spécial du chemin de fer Berne-Worb, de la station Helvetiaplatz (Kirchenfeld) jusqu'à Muri (le retour à Berne n'est pas compris).

Chaque participant recevra en outre un insigne, ainsi que le programme avec un souvenir réunissant les « beautés de la ville », édité dans un format de poche.

Tous les coupons de pain et de graisse réclamés pour les repas en commun devront être remis à la réception des cartes de participant.

Les participants voudront bien retenir personnellement leur logis à l'hôtel qui leur conviendra (voir la liste sur les cartes d'invitation). Le prix est fixé entre fr. 3,50 et fr. 5, sans le déjeuner. La commande doit se faire par écrit auprès des hôteliers, en se référant à notre Assemblée générale ; le sociétaire paie lui-même sa chambre. Les hôtels mentionnés mettront au total 200 lits à la disposition de nos membres et les réserveront au nom des personnes qui se seront annoncées. Nous invitons ceux de nos sociétaires qui seraient à même de loger à deux dans une chambre, de bien vouloir le faire et l'indiquer clairement à l'hôtelier. Cela facilitera de beaucoup la recherche des logements.

Les hôteliers aviseront d'eux-mêmes chaque personne qui s'annoncera dès que le nombre des lits qu'ils ont réservé aura été atteint. Il est donc instamment recommandé à tout participant de s'annoncer à temps pour son logis.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Modifications à l'état des membres pendant le 2^{me} trimestre de 1918.

1. Admissions.

Section d'Argovie : Karl Schneider, architecte, Aarestrasse, 1232, Aarau, téléphone 582.

Section de Bâle : Paul Kehlstadt, ingénieur, Münchensteinerstrasse, 154, Bâle ; Hermann Schorer, ingénieur, Sternengasse, 19, Bâle.

Section de Berne : Albert Gagg, ingénieur, Schwarzhornstrasse, 61, Berne, téléphone 4571.

Section de Schaffhouse : Fritz Leuenberger, chef d'exploitation de fonderie, Weinsteig, 154, Schaffhouse Ma.

Section vaudoise : J.-Henri Bischoff, architecte, Lausanne ; Fréd. Godet, architecte, rue du Lion d'Or, 2, Lausanne.

Section de Zurich : Albert Kölla, architecte, Stäfa, téléphone 85 ; Wilhelm Roth, Stäfa, téléphone 85 ; Jos. Koch, directeur de la fabrique de wagons, Schlieren, téléphone S.1115 ; Emil Voser, ingénieur, Felsenbergstrasse, 293, Seebach.

Membre isolé : Hans Lenzing, architecte, Glaris, téléphone 226.

2. Démissions.

Section des Grisons ; W. Jäger, entrepreneur, Zurich.

Section de Schaffhouse : Dr Hans Henricke, ingénieur, Thayngen.

Section vaudoise : F. Gilliard, ingénieur, Naples.

Membre isolé : Th. Seeger, ingénieur, Constance.

3. Décès.

Section de Neuchâtel : Alfred Rychner, architecte, Neuchâtel.

Section vaudoise : Paul de Ribeaupierre, ingénieur, Lausanne.

Section de Zurich : Fridolin Dinner, ingénieur, Ennenda ; Max Lincke, ingénieur, Oerlikon.

4. Transferts.

Section de Neuchâtel : Armand Méan, ingénieur cantonal, Neuchâtel (auparavant section de la Chaux-de-Fonds).

Section de Zurich : Walter Morf, ingénieur, Feldeggstrasse, 12, Zurich 8, téléphone H.2185 (auparavant section de St-Gall).

5. Changements d'adresses.

Section de Bâle : Linder, inspecteur des eaux, Bâle ; Maurice Villars, ingénieur, Kohlenberggasse, 6, Bâle.

Section de Berne : Karl Braun, ingénieur, Gondiswil ; Friedrich Pulfer, ingénieur, Kapellenstrasse, 9, Berne.

Section de Genève : Alfred Broliet, ingénieur, rue du Général Dufour, 11, Genève ; Walter Denzler, ingénieur-chimiste, Villa Beau-Séjour, Avenue Wendt, 10, Genève ; Francis Reverdin, ingénieur, Hôtel Beau-Séjour, Champel-Genève.

Section de St-Gall : A. Hegg, ingénieur, « Ebenau », Rheineck (St-Gall).

Section de Zurich : Prof. F. Becker, Frohburgstrasse, 95, Zurich 6 ; J. Baelsterli, ing. z. « Frohburg », Küssnacht (Zurich) ; Valentin Hongler, ingénieur, Kurvenstrasse, 25, Zurich 6 ; Fritz Tobler, ingénieur, Rütistrasse, 312, Zollikon ; Heinrich Glattfelder, ingénieur, Zollikerstrasse, 571, Zollikon ; Paul Weingart, ingénieur, Glattfelden.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

III^e concours de la Fondation Geiser.

Le Comité cantonal de la S.I.A. ouvre entre les membres de la Société, sur la base du règlement de la Fondation et des normes de la Société, un concours dont le sujet est : *Influence des fluctuations des prix des matériaux et du taux des salaires survenues depuis la guerre sur l'élaboration des projets, le choix des matériaux et les méthodes d'exécution.* Remise des travaux, pour le 31 mai 1920, à 6 h. du soir, au secrétariat de la Société qui enverra le programme du concours sur demande.

BIBLIOGRAPHIE

Travées solidaires des piédroits. — Prof. C. Guidi, ing. 32 pages et 6 figures. Broché. 1 fr. Edition Vincenzo Bona. Turin 1916.

Un essai de solutionner pratiquement par le calcul la question des encastresments élastiques des cadres multiples en béton armé. Nous disons un essai, parce que dans ce domaine